AMIS DE LA VALLÉE DE LA BIÈVRE

COMPTE-RENDU D'ACTIVITÉ 2018

approuvé en assemblée générale le 9 février 2019

Le CR d'activité de l'association pour l'année 2018 est présenté dans les pages suivantes tel qu'il a été présenté et approuvé en assemble générale.

Il est organisé selon les thèmes suivants :

- **Protection du site classé** : Commissions des sites
- **Urbanisme / transports** : PLU des communes, ZAC Satory, circulations douces, Plateau Saclay et Ligne 18. Actions juridiques
- **Nuisances aériennes** : aérodromes de Toussus-le-Noble et Villacoublay
- **Bièvre** : Renaturation - PPRI
- **Valorisation du patrimoine de la Vallée** : Moulin de Vauboyen
- **Déchets :** groupe de travail AVB
- **Biodiversité** : action concertée associations / mairies
- **Ouvrages**
- **Communication** : Castor, site internet
- **Animation du réseau associatif** : URB, Terre et Cité, FNE IdF, Natureparif, Saclay Citoyens, Alliance

Olivier LUCAS

Président

Association loi 1901 agréée par le Ministère de l'Environnement - Adresse : AVB - BP 25 – 91570 BIEVRES
Tél./Fax : 01 69 41 83 95 – Courriel : avb@bievre.org – Site internet : www.bievre.org

Assemblée statutaire

Compte-rendu d'activité 2018

AG du 9 février 2019 – Rapport d'activité

- **Protection du site classé** : Commissions des sites
- **Urbanisme / transports** : PLU des communes, ZAC Satory, circulation douces, Plateau Saclay et Ligne 18. Actions juridiques
- **Nuisances aériennes** : aérodromes de Toussus-le-Noble et Villacoublay
- **Bièvre** : Renaturation - PPRI
- **Valorisation du patrimoine de la Vallée** : Moulin de Vauboyen
- **Déchets :** groupe de travail AVB
- **Biodiversité** : action concertée associations / mairies
- **Ouvrages**
- **Communication** : Castor, site internet,
- **Animation du réseau associatif** : URB, Terre et Cité, FNE IdF, Natureparif, Saclay Citoyens, Alliance

- Questions/réponses

En bleu, les sujets développés lors de l'AG

Protection du site classé

- Les AVB participent assidument aux Commissions départementales des sites (CDNPS) « Sites et paysages » des Yvelines et de l'Essonne depuis fin 2012
- Renouvellement en 2018 pour trois ans de la participation de l'Association pour participer à la CDNPS « Nature » et la CDNPS « Publicité »
- Représentants AVB
  - Paysages 78 : Arlette Fastré, Jean-Louis Du Fou
  - Publicité 78 : Jean-Louis Du Fou
  - Paysages 91 : Jean-Pierre Michel, Jean-François Bauduret

Allée du Bel Air, Verrières le Buisson

Centre équestre Vilvert – Jouy-en-Josas

AG AVB - 9 février 2019 - p 3

<u>Commissions départementales de la nature, des sites et des paysages</u>

Les AVB siègent, dans les Yvelines et dans l'Essonne, dans la CDNPS au sein de la formation en charge de la protection des sites et des paysages, ainsi que dans la formation en charge de la publicité dans les Yvelines.

Les projets en site classé sont présentés à la commission par l'inspecteur des sites ou l'ABF en présence du pétitionnaire accompagné éventuellement du maire de la commune concernée et de l'architecte du projet.

La commission délibère ensuite à huis clos et vote.

L'avis retenu est celui qui recueille la majorité des voix.

Cet avis est ensuite transmis au ministre qui décide d'autoriser le projet ou non.

Participation active et assidue aux séances mensuelles des CDNPS des Yvelines et de l'Essonne. Certaines protections sont menacées et risquent de faire jurisprudence si l'on ne fait pas preuve de vigilance. L'accent est mis sur le fait que les avis de la Commission ont toutes été entérinées par le Ministre. La participation des AVB y a été renouvelée pour 3 ans.

CDNPS : Commission Départementale Nature, Paysages et Sites

Urbanisme/transport : actions juridiques en cours

- **Recours contre la DUP de la ligne 18**
  - Enquête publique mars-avril 2016 - Décret DUP mars 2017
  - Recours en Conseil d'État août 2017
    - 8 associations, dont FNE IdF, AVB, UASPS
    - En parallèle, recours de 4 communes riveraines
    - Audience : 20 juin 2018, jugement : 19 juillet 2018
    - Rejet des requêtes, motifs :
      Crainte de créer une jurisprudence pour d'autres DUP
      « Évidence » du besoin d'un métro pour Paris-Saclay
- **Recours contre la DUP de zone de Corbeville**
  - Arrêté préfet de l'Essonne juillet 2015
    - Suite à l'expiration de la ZAD déclarée en 2009
  - Recours au TA de Versailles janvier 2016
    - 2 associations : AVB, UASPS
    - En parallèle, recours du Groupement Foncier Agricole (Laureau, ferme de la Martinière)
    - Audience : 21 décembre 2018, jugement : 11 janvier 2019
    - Requête rejetée, motifs : cadre OIN, procédé légal
  - Appel ?

AG AVB - 9 février 2019 - p 4

Dans les différentes communes de la Vallée on constate que les PLU sont en perpétuelle évolution. Ce qui implique qu'il est nécessaire d'assimiler des dossiers volumineux.

Le recours, formulé par plusieurs associations et 4 communes riveraines, déposé à l'encontre de la DUP du métro de la ligne 18 a été rejeté (19/07/18) sans tenir compte des arguments détaillés qu'il proposait. En particulier, ces suggestions permettaient de réaliser des économies substantielles qui se trouvent être à l'ordre du jour. De plus, elles permettaient une mise en service beaucoup plus rapide.

Le recours, porté par les AVB et l'UASPS ainsi que le groupement foncier agricole (Laureau et la ferme de la Martinière) contre la DUP de la zone de Corbeville a été rejeté (11/01/19): considéré comme nécessaire à l'OIN, projet porté par l'État.

Le recours, porté par 5 associations, contre la prorogation de la DUP pour réaménagement de la RD 36 -qui doit être doublée- doit passer en jugement le 22 février.

Un autre recours contentieux a été déposé à l'encontre de la mairie de Buc qui envisage, suite à une révision de son PLU, de construire dans l'espace classé de la vallée de la Bièvre, menaçant 100 ha d'espaces boisés. Le recours gracieux avait été rejeté par la mairie.

DUP ZONE DE CORBEVILLE

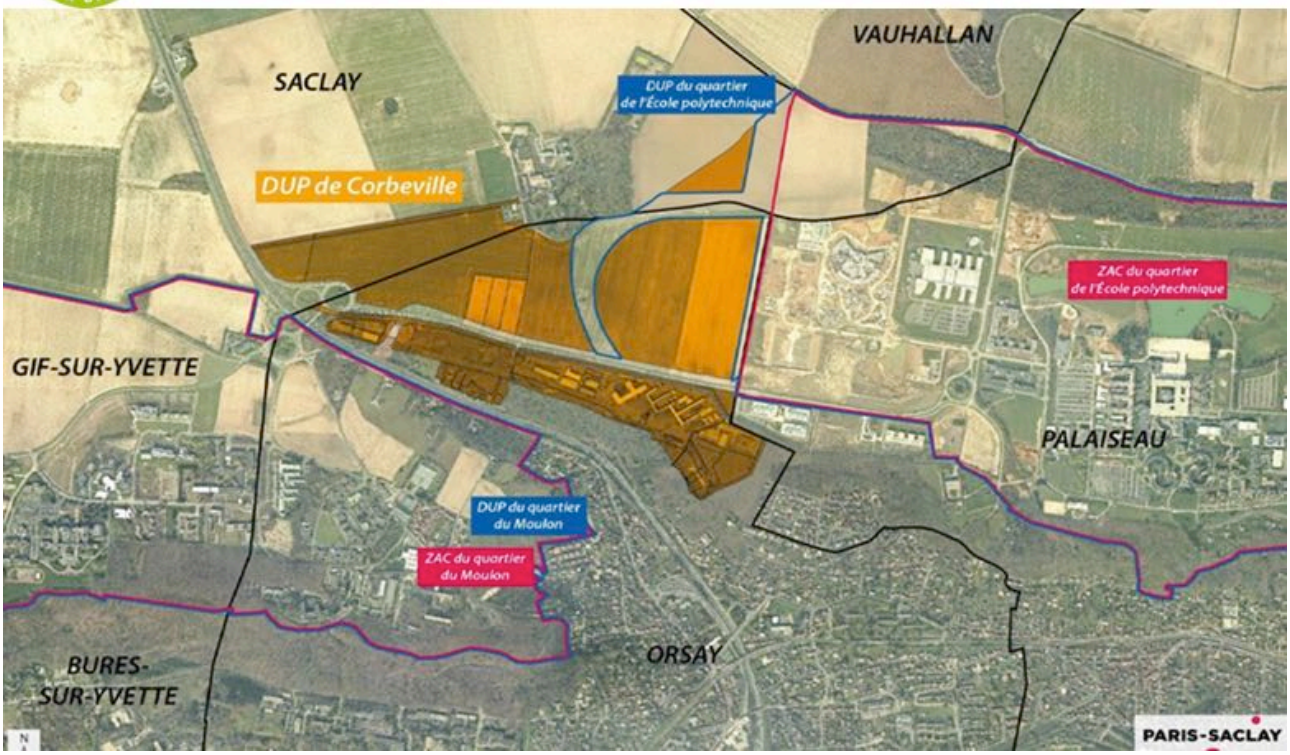

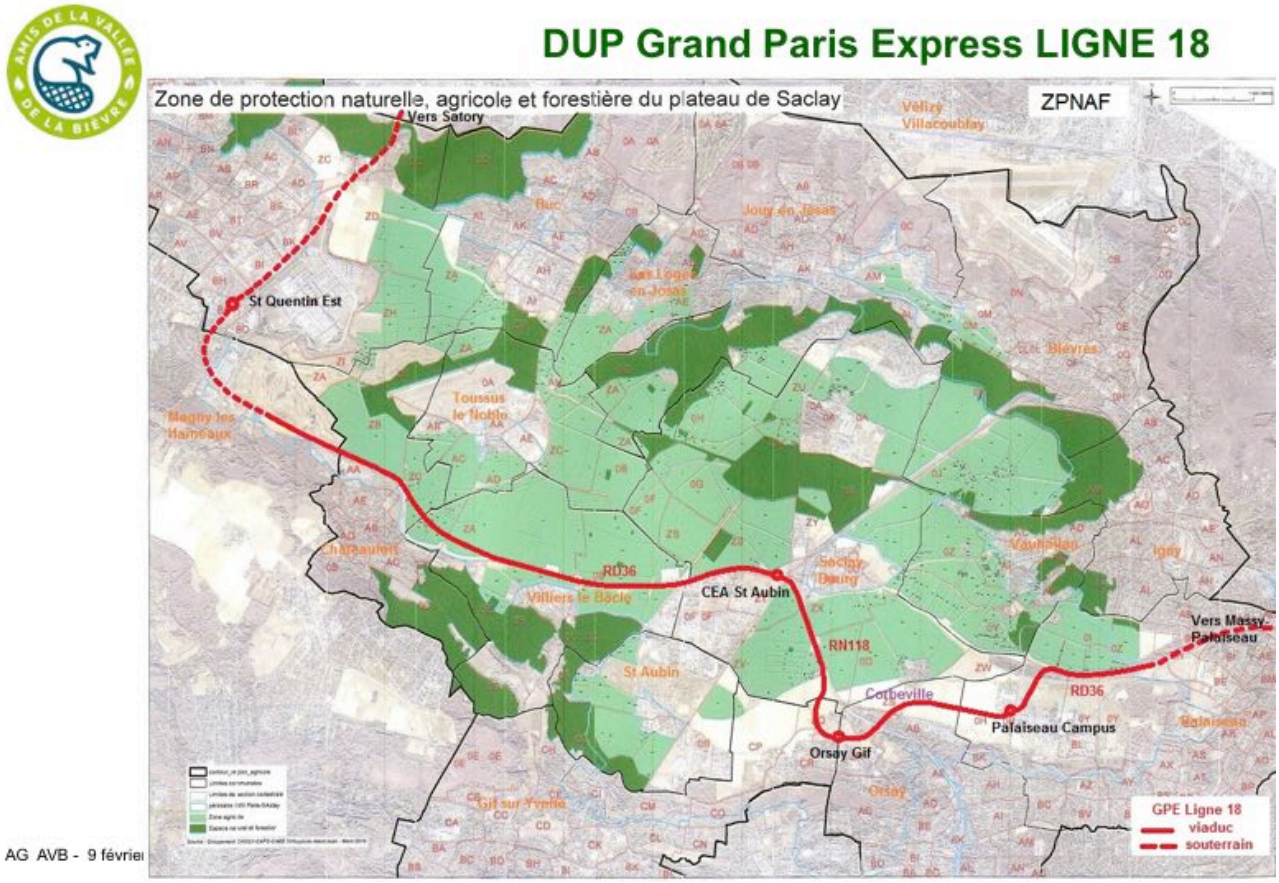

AG AVB - 9 février

- L'enquête publique a fait l'objet d'une démarche parcellaire et incomplète, ne présentant qu'une seule solution « à prendre ou à laisser ». Elle a trompé la population

- Elle est inadapté au besoin de transport public de ce territoire, ne crée pas une valeur suffisante pour le transport public au regard d'un coût très élevé,

- Elle crée le risque d'un développement urbain démesuré entre Massy et Saint Quentin-en-Yvelines,

- Elle n'a aucun impacte favorable sur le développement de la recherche et de l'innovation,

- Elle engendrerait un dommage grave et définitif aux paysages du plateau de Saclay et nuirait à l'exploitation des terres agricoles pourtant protégées par la ZPNAF,

- Elle gaspille l'argent public, ignorant la recommandation de la Cour des Comptes, éludant avec désinvolture l'avis du Commissariat Général à l'Investissement et négligeant des solutions alternatives plus efficaces et moins coûteuses.

Urbanisme/transport : actions juridiques en cours

- **Recours contre la prorogation de la DUP pour le réaménagement de la RD36**
  - Arrêté interpréfectoral Essonne+Yvelines mai 2016
    - Suite à expiration DUP de 2011
    - Sans nouvelle enquête publique
  - Recours au TA de Versailles novembre 2016
    - 7 associations
    - Audience : 22 février 2019
    - Si requête acceptée, doublement RD36 annulé
- **Recours contre le PLU de Buc**
  - Révision du PLU votée le 12 février 2018
  - 6 secteurs touchés par des Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP)
  - Impact majeur sur les espaces boisés, les espaces naturels et le site classé de la vallée de la Bièvre
  - Recours gracieux des AVB rejeté par la mairie le 15 juin 2018
  - Recours contentieux engagé par les AVB le 6 août 2018

PLU de Buc – OAP 4

Espaces boisés de 100 ha et site classé de la vallée de la Bièvre menacés

Bièvre – Renaturation - PPRI

Protection de la rivière et en particulier la participation de l ‘association aux nombreuses réunions du SAGE de la Bièvre.

Plusieurs projets de renaturation du cours de la rivière incluant reméandrage et ouverture des berges avec pour objectif une multiplication des zones humides, une amélioration des protections à l’égard des risques d’inondation tout en favorisant les paysages.

En particulier, Bièvres/Igny sur 700 m, Vilgenis sur 18 ha, Jouy centre rue Jean-Jaurès, l’INRA et haras de Vilvert, sous les Loges/les Bas-Prés, Vauhallan,...

Le PPRI a été remis en cause, en particulier suite à l‘intervention des maires de la vallée, car ne prenant pas en compte plusieurs facteurs et notamment les ouvrages de rétention du SIAVB : les bassins ont été par hypothèse considérés pleins et donc inutiles…

SAGE : Schéma d’Aménagement et de Gestion de l’Eau

Renaturation de la Bièvre

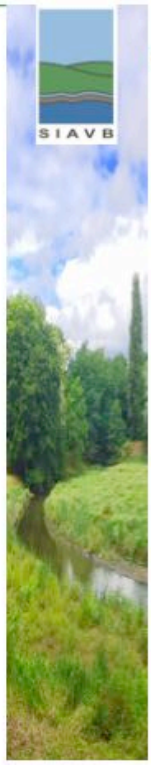

Démarrage travaux de renaturation Bièvres/Igny …700 m

Renaturation de la Bièvre

Ouverture Vilgenis 18 ha…

Renaturation de la Bièvre

SIAVB

Dossier loi sur l'eau Jouy en Josas…

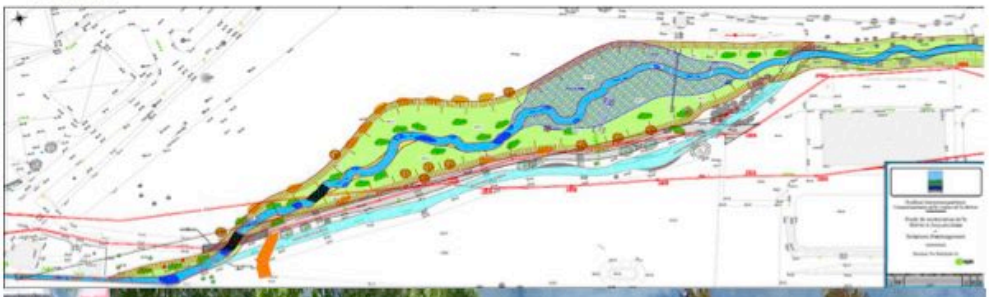

Renaturation de la Bièvre

SIAVB

Etude de renaturation Les Loges/Bas Prés

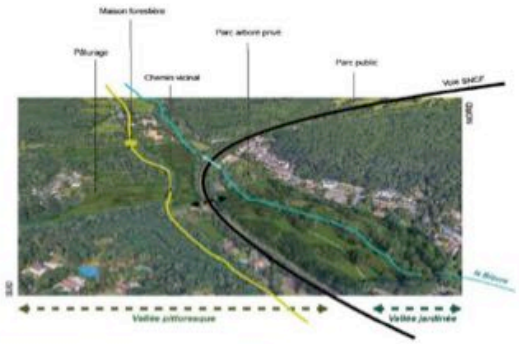

10 -

Renaturation de la Bièvre

Etude de renaturation Vauhallan

Le Golf - Perspective 4

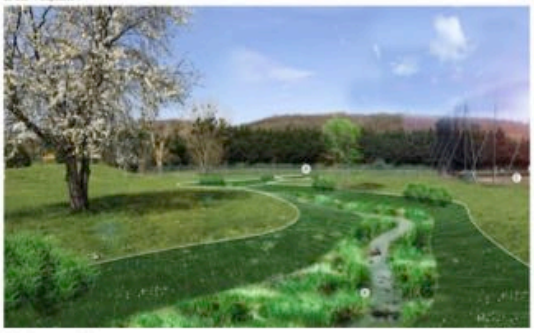

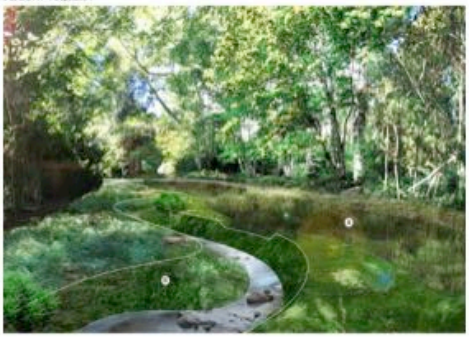

Renaturation de la Bièvre

Patrimoine de la Vallée : Moulin de Vauboyen

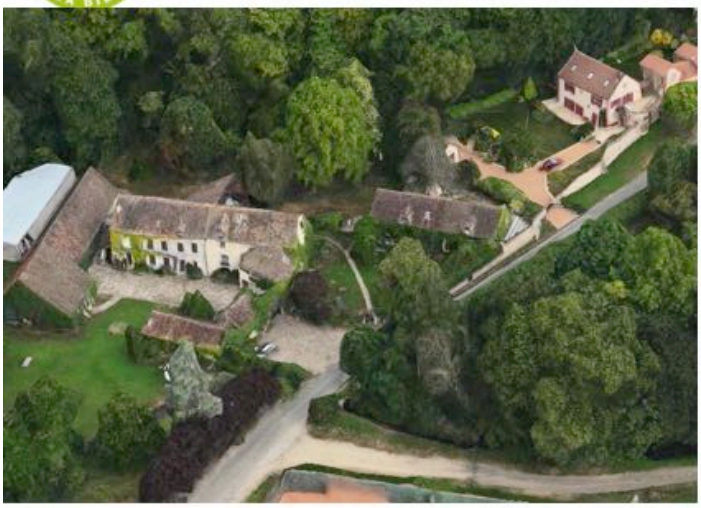

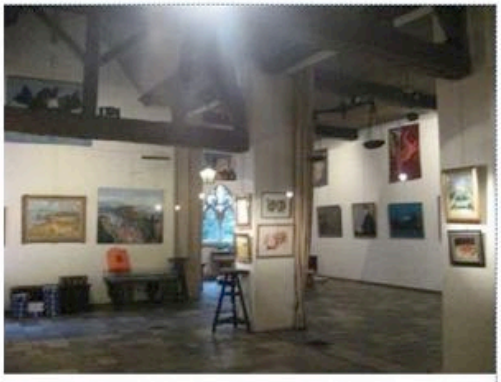

- Le projet traîne toujours en longueur et les bâtiments se dégradent
- Risque de disparition du projet de la « Maison de la Vallée »

AG AVB - 9 février 2019 - p 16

Le projet de création d'une Maison de la Vallée semble être en panne : le Moulin de Vauboyen, lieu emblématique envisagé pour cet usage ne trouve pas de solution pour couvrir le coût de fonctionnement. La Maire de Bièvres nous informe que les bâtiments sont entretenus a minima par la commune mais que celle-ci ne peut supporter davantage. L'appel à projet lancé récemment a reçu 2 propositions qui sont en cours d'instruction. Mais le risque de disparition du projet de la Maison de la Vallée demeure. Mme le maire de Bièvres déclare que le projet n'est pas abandonné néanmoins, même s'il ne se fait pas à Vauboyen.

Activités groupe déchets 2018

- **Article du Castor n° 83 : valorisation des bio déchets, des déchets du BTP et les évolutions en cours pour les communes de la Vallée**
  - Valorisation des déchets par méthanisation
    - Production de gaz vert qui peut être injecté dans le réseau de gaz nature
    - Réduction des émissions de gaz à effet de serre par rapport au compostage
  - Valorisation des déchets du BTP avec pour objectif 70 % de réemploi en 2020
  - Les évolutions en cours pour les communes :
    - VGP : nouvelle déchetterie à Buc, méthanisation des déchets verts, expérimentation de la tarification incitative en vue de la réduction des volumes de déchets
    - CPS : nouvelle déchetterie-ressourcerie à Saclay, expérimentation de la collecte des biodéchets
- **Enquête publique concernant la nouvelle déchetterie en août 2018 !!!**
  - Contribution des AVB concernant :
    - Le calendrier du permis de construire attribué le 24/07/2018 avant l'enquête publique « estivale »
    - La vocation du site : déchetterie mais aussi parking BOM & conteneurs PAV -> impact circulation !!
    - Impacts sur la réduction des collectes en porte à porte pour les usagers ?
    - Impacts de l'imperméabilisation engendrée par la construction, quelle compensation ?
- **Projet 2019 : enquête sur la gestion des invendus alimentaires des supermarchés de la vallée -> les bonnes volontés sont les bienvenues !**

AG AVB - 9 février 2019 - p 17

– Un groupe de travail a été créé pour réfléchir et informer sur ce sujet important.
Un article y a été consacré dans le n°83 du Castor. Présentation Benoît Guerber

• Valorisation des déchets par méthanisation :

− Production de gaz vert qui peut être injecté dans le réseau de gaz naturel

− Réduction des émissions de gaz à effet de serre par rapport au compostage

• Valorisation des déchets du BTP avec pour objectif 70 % de réemploi en 2020

• Evolutions en cours pour les communes :

− VGP : nouvelle déchetterie à Buc, méthanisation des déchets verts, expérimentation de la tarification incitative en vue de la réduction des volumes de déchets

− CPS : nouvelle déchetterie-ressourcerie. Saclay, expérimentation de la collecte des bio-déchets.

– Enquête publique concernant la nouvelle déchetterie à Buc lancée en août 2018 !!!

• Contribution des AVB concernant :

− Le calendrier du permis de construire attribué le 24/07/2018 avant l'enquête publique "estivale".

− La vocation du site : déchetterie mais aussi parking BOM & conteneurs PAV -> impact circulation !!

− Impacts sur la réduction des collectes en porte à porte pour les usagers ?

− Impacts de l'imperméabilisation engendrée par la construction, quelle compensation ?

Biodiversité – Action concertée en 2018

- Objectif : sensibiliser et agir en faveur de la biodiversité

Ouvrages de promotion Vallée

- **Les publications AVB : les ventes sont limitées – de moins en moins de points de vente**
  - brochure Biodiversité : 112 vendues (amortissement non envisagé, -9695 €)
  - Guide Vert : 1047 vendus, investissement amorti (+3885 €)
  - Chemin de Ronde, 388 vendus, investissement amorti (+328 €)

- **L'exposition « Bièvre »**

- **Promotion ouvrages à relancer en 2019**
  - démarchage collectivités, site internet, nouveaux points de vente
  - Lancement de la réalisation d'un nouveau Guide de promenades

Communication

- Castors 83 et 84 en juin et dec 2018
  - 9 pages, 23000 ex
  - Nouveau format
  - Retours très positifs
- Nouveau site internet
  - Meilleure visibilité
  - Plus d'impact
- Brochure présentation AVB
  - À lancer en 2019
- Contribution au réseau associatif
  - URB, Terre et Cité, FNE IdF, Natureparif, Saclay Citoyens, Alliance
- Relations avec les élus
  - Dialogue constructifs dans la plupart des communes
  - Moins efficaces au niveau des CA, départements et élus nationaux

- Le journal de l'association est paru 2 fois, en juin et décembre sur 9 pages, tiré à 23000 ex. Le nouveau format et son graphisme renouvelé sont appréciés.

- Le nouveau site internet a une meilleure visibilité et plus d'impact. Il faudrait le faire "vivre" davantage.

- Les livres qui ne sont pas directement en lien avec la pratique du terrain n'ont plus de succès. Aussi, projetons-nous d'éditer une carte des sentiers et balades autour de la Bièvre en 2019/2020

- Contribution au réseau associatif : URB, Terre & Cité, FNE IdeF, NatureParif, Saclay Citoyens, Alliance, ...

- Relations avec les élus : dialogue constructif dans la plupart des communes et montage d'action concertées.

Moins efficaces au niveau des Communautés d'Agglomérations, Conseils départementaux et élus nationaux